



Communiqué SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNETAA-FO, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN et SUD Education

Le 9 février 2011

Les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNETAA-FO, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN et Sud Education réaffirment leur opposition résolue à la politique budgétaire menée dans l'Education nationale, d'autant que le nombre d'élèves scolarisés dans les collèges et les lycées augmentera à la rentrée 2011.

Elles demandent au ministre de renoncer aux suppressions de postes dans le second degré qui se traduisent par une augmentation des effectifs de classe, une diminution des horaires consacrés à l'enseignement, une dégradation des conditions de travail de tous et une diminution de l'offre de formation.

Elles s'opposent à la précarisation des personnels d'enseignement, de vie scolaire et d'orientation qui en découle : détérioration de la situation des non-titulaires, des TZR, augmentation des heures supplémentaires, pressions de toutes sortes sur l'ensemble des personnels...

Constatant les effets néfastes de la mise en œuvre de la classe de seconde générale et technologique à la rentrée 2010 et considérant ceux que les nouvelles premières générales et technologiques industrielles et de laboratoire entraîneraient, elles rappellent leur opposition aux réformes imposées à ces voies de formation. Elles renouvellent leur exigence d'abandon de ces réformes et la remise à plat de l'ensemble du dossier. Elles appellent à signer massivement la pétition qu'elles ont initiée avec des associations disciplinaires.

Le ministre a annoncé la généralisation du dispositif CLAIR imposé à la suite des Etats généraux de la sécurité à l'Ecole, sans concertation et sans bilan de l'expérimentation menée—souvent contre l'avis des personnels depuis la rentrée 2010. Ce dispositif, qui n'est pas de nature à résoudre les difficultés rencontrées par les établissements de l'éducation prioritaire, préfigure en outre une transformation du système éducatif que les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, Sud Education refusent : destruction des statuts, glissement des missions, autonomie des établissements...

Ces organisations demandent au ministre de renoncer à cette généralisation et de stopper l'expérimentation.

Elles demandent que le ministre renonce à l'imposition du livret de compétences au collège et soutiennent les initiatives des enseignants qui, collectivement dans les établissements, s'y opposent.

Elles réitèrent leur demande d'abandon de la réforme Chatel-Pécresse de la formation des enseignants, la remise à plat du dossier pour permettre d'assurer une formation professionnelle de qualité intégrant une véritable année de stage avec un tiers du temps de service maximum en établissement.

Elles soutiennent les actions décidées avec les organisations syndicales et les personnels dans les établissements et à tous les niveaux pour obtenir l'arrêt des suppressions de postes et l'abandon des réformes des lycées, de l'orientation, de la gouvernance des établissements (décrets sur l'autonomie des EPLE), de la formation des maîtres, de l'éducation prioritaire.... Une autre politique éducative inscrite dans un autre cadre budgétaire est indispensable et possible : les suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 doivent être annulées. Sur cette base, elles appellent les personnels à se réunir dans les établissements pour préciser leurs revendications et mener l'action.